

# BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

**EN 1894**

Directeur : Léon FOURNIER

**ABONNEMENTS**

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
LYON — 14, rue Confort — LYON**ANNONCES**

La ligne .....	» 50
Réclames .....	1 »
Faits Divers .....	2 »

SOMMAIRE : Chambre de Commerce de Lyon. — Préfecture du Rhône. — Commissariat général à Paris. — Classification générale. — Chronique. — Choses Lyonnaises. Notes sur le Palais principal. — Le Palais principal (photogravure). — Etat des travaux. — Echos. — Revue des Spectacles. — Revue financière.

**PARTIE OFFICIELLE****CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON**

Dès que la concession de l'Exposition internationale et coloniale de Lyon eut été ratifiée par le décret du 22 décembre 1892, la Chambre de commerce de Lyon s'était empressée de mettre à l'étude les mesures qu'il lui appartenait de prendre pour aider au succès de cette entreprise et la faire tourner à l'honneur et à l'avantage de notre ville. Laisant à la Municipalité et au concessionnaire les charges et les responsabilités matérielles et morales de l'organisation financière et administrative de l'Exposition, elle avait décidé en principe, dans sa séance du 19 janvier dernier de contribuer par un concours financier à l'éclat de la représentation des diverses industries lyonnaises.

A la suite d'une enquête faite auprès des intéressés, la Chambre de Commerce de Lyon a voté, à cet effet, dans sa dernière séance un emprunt de 250.000 francs. Dès que sa délibération aura reçu la sanction ministérielle, la Chambre avisera à la meilleure répartition de cette somme entre les diverses industries de la circonscription lyonnaise.

**PRÉFECTURE DU RHONE**

M. le préfet de Rhône vient d'adresser aux maires du département la lettre suivante :

« Monsieur le maire,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le règlement général de l'Exposition universelle, internationale et coloniale, qui doit s'ouvrir à Lyon, le 26 avril 1894, est déposé à la préfecture du Rhône (1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> bureau), et à la sous-préfecture de Villefranche, où les intéressés pourront en prendre communication. Ils pourront également, s'ils désirent en posséder un exemplaire, s'adresser directement à M. le maire de Lyon. »

**COMMISSARIAT GÉNÉRAL A PARIS**

L'Administration de l'Exposition rappelle que le Commissariat général à Paris est installé 46, boulevard Haussmann.

Le Commissaire général est M. de Marçay.

**EXPOSITION DE LYON**

UNIVERSELLE, INTERNATIONALE &amp; COLONIALE

DE 1894

**CLASSIFICATION GÉNÉRALE****GROUPE PREMIER****Œuvres d'art des Artistes français**Exécutées depuis le 1<sup>er</sup> mai 1889.**CLASSE PREMIÈRE**

Peinture à l'huile sur toile, sur panneaux, sur enduits divers. Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, peintures sur faïence et sur porcelaine, cartons de vitraux à l'exclusion de ceux qui ne représentent que des objets d'ornementation.

**CLASSE 2.**

Sculpture.

**CLASSE 3.**

Gravure en taille-douce, en médailles et sur pierres fines. — Lithographie artistique.

**CLASSE 4.**

Dessins et modèles d'architecture.

**CLASSE 5.**

Musée rétrospectif des arts décoratifs.

**GROUPE II****Economie sociale.****CLASSE 6.**

Documents, congrès et conférences sur toutes les questions touchant au développement de la prospérité publique, aux manifestations et aux conditions d'application de la science sous toutes les formes, à l'amélioration et au perfectionnement de l'outillage, à la police, à l'hygiène et à la moralité dans les ateliers, au travail en chambre, à la sécurité et à la garantie du capital industriel et du capital d'épargne; à l'amélioration matérielle et morale du sort de l'ouvrier des villes et des campagnes; sur toutes les questions, en un mot, se rattachant à l'économie sociale proprement dite, à l'exclusion rigoureuse et absolue de toutes celles qui touchent ou confinent à la politique ou à la religion.

L'enseignement et la morale publics, leur nécessité, leurs effets matériels et pratiques au point de vue de l'Etat, de la famille, de l'individu. — Sociétés d'émulation et d'encouragement au bien sous toutes les formes; sociétés pour l'avancement des sciences. — Sociétés de bienfaisance, de protection pour les populations ouvrières et rurales; associations d'anciens élèves et toutes autres ayant pour but l'assistance mutuelle des membres d'une même corporation, et le développement des pratiques de la solidarité. — Syndicats ouvriers, sociétés coopératives;

théorie et exemples de la participation aux bénéfices.

Protection de l'enfance et des adultes; crèches, écoles maternelles, orphelinats, patronats, etc.; réglementation du travail des enfants dans les ateliers et dans les manufactures; protection des adultes, accidents, hygiène professionnelle, matériel et procédés pour les premiers soins en cas d'accident, ambulances et méthodes pour le soulagement ou le bien-être des troupes en campagne. — Sociétés de secours aux blessés militaires, associations fraternelles de secours d'anciens militaires.

Institutions de crédit: crédit foncier, banques agricoles, banques populaires, caisses d'assurance, d'épargne, etc. — Sociétés de gymnastique, de sauvetage, de tir dans leurs effets sur le développement des facultés physiques et morales de l'individu.

Mesures législatives, administratives, sur ces divers objets, règlements spéciaux. Théories et projets d'amélioration. — Publications périodiques d'économie sociale et journaux d'éducation. — Relations internationales; économie des échanges; protection et libre échange; tarifs de douane. — Réglementation intérieure; octrois.

Congrès et conférences sur les sciences appliquées, la mécanique, l'électricité, le gaz, les industries diverses (outillage et conditions économiques). — Brevets; marques de fabrique. — Dépôts et garantie des modèles et dessins.

Hygiène et assistance publique. — Edilité, voirie, alimentation, considérées dans leurs effets sur la santé publique. — Congrès des industries alimentaires (outillage et conditions économiques). — L'ivresse publique, ses causes et ses effets sur l'individu, sur le bien-être et la moralité des masses; moyens de la combattre, laboratoires municipaux, sociétés de tempérance, sociétés de combat contre l'emploi dans l'alimentation des substances nuisibles et contre les sophistications.

Plans, types et spécimens de cités ouvrières ou d'habitations proposées pour les ouvriers et caractérisées par le bon marché uni aux conditions d'hygiène et de bien-être. — Histoire du costume chez tous les peuples; hygiène et théorie du vêtement.

Congrès d'agriculture et de viticulture; enseignement, statistique, méthodes de traitement diverses. — Hygiène et économie des fermes. — Histoire, origine et mœurs des insectes nuisibles et utiles, moyens de les combattre ou de les entretenir.

Questions diverses se rattachant à l'économie sociale et non comprises dans le programme ci-dessus.

NOTA. — Les Documents ou objets ayant figuré dans cette classe pourront, si l'exposant y consent, et s'ils en sont jugés dignes, demeurer la propriété de l'Exposition et constituer la base d'un Musée de l'Economie sociale qui sera ultérieurement développé et tenu au point par les soins de la Ville ou de la Chambre de Commerce de Lyon.

Catalogue général de l'Exposition universelle de Lyon en 1894 (titre réservé) et publications diverses se rattachant à l'Exposition et à ses annexes.

Revue technique de l'Exposition universelle de Lyon en 1894 (titre réservé).

## GROUPE III

## Arts militaires. — Marine et Colonies.

## CLASSE 7.

## SECTION I

Matériel et procédés de l'art militaire. — Travaux du génie militaire. — Artillerie, armes, affûts et projectiles de toutes sortes. Equipement, habillement et campement. — Matériel des transports, de l'alimentation et des ambulances militaires; aérostation militaire.

## SECTION II

Matériel de la navigation. — Dessins et modèles de cales, bassins de radoub, docks flottants, etc., des bâtiments de tous genres usités dans la marine militaire, marchande, dans la navigation fluviale.

Matériel de grément, armement, pavillons et signaux. Appareils destinés à prévenir les collisions en mer ou à la côte. Navigation de plaisance.

## SECTION III

Matériel et exercices de natation, de plongage, cloches à plongeurs, scaphandres, etc. — Bateaux sous-marins. — Matériel et exercices de sauvetage maritime, de sauvetage pour les incendies et autres accidents.

## SECTION IV

Expositions coloniales.

## GROUPE IV

## Education et Enseignement.

## Matériel et Procédés des Arts Libéraux.

## CLASSE 8

*Éducation de l'enfant.* — Plans et modèles de crèches, écoles maternelles, orphelinats, salles d'asile; agencement et mobilier de ces établissements. — Plans et modèles d'établissements pour les déshérités de la nature: aveugles, sourds-muets, bégues, etc. — Matériel d'enseignement, livres, cartes, modèles et appareils, etc.

*Enseignement de l'adulte.* — Plans et modèles d'établissements scolaires pour l'enseignement de l'adulte et l'enseignement professionnel. Agencement et mobilier, matériel de l'enseignement. — Bibliothèques scolaires et publications d'enseignement.

*Enseignement secondaire.* — Plans et modèles de lycées de garçons et de filles, gymnases, collèges, écoles industrielles et commerciales; agencement et mobilier. — Collections, livres classiques, cartes et globes. — Matériel de l'enseignement technologique et scientifique, de l'enseignement des arts, du dessin, de la musique et du chant. — Appareils et méthodes de la gymnastique, de l'escrime et des exercices militaires.

*Enseignement supérieur.* — Plans et modèles d'Universités, Académies, Écoles de médecine et Écoles pratiques, Écoles techniques et d'application, Écoles d'agriculture, Observatoires, Musées scientifiques, Amphithéâtres, Laboratoires d'enseignement et de recherches.

## CLASSE 9.

*Produits de l'imprimerie et de la librairie.* — Spécimens de typographie en noir ou en couleurs, de gravures industrielles. Livres nouveaux et éditions nouvelles des livres déjà connus, collections d'ouvrages formant des bibliothèques spéciales. — Publications périodiques, dessins, atlas, et albums.

*Papeterie, reliure.* — Matériel des arts, de la peinture et du dessin. Papiers, cartes et cartons, encres, craies, crayons, pastels, fournitures et articles de bureau. — Objets confectionnés en papier, abat-jour, lanternes, cache-pots. — Registres, cahiers, albums et carnets. — Reliures fixes ou mobiles, étuis, serviettes. — Matériel des arts de la peinture, du dessin et du modelage.

*Cartes et appareils de géographie et de cosmographie.* — Cartes physiques de toutes sortes, plans en relief. — Globes et sphères terrestres et célestes. — Ouvrages et tableaux de statistique. Tables et éphémérides à l'usage des astronomes et des marins.

## CLASSE 10.

*Applications usuelles des arts du dessin et de la plastique.* — Dessins industriels, dessins obtenus, reproduits ou réduits par procédés mécaniques. — Peinture de décors, lithographies, chromolithographies ou gravures industrielles. — Modèles et maquettes pour figures, ornements, etc. — Objets

moulés, sculptés, estampés, ciselés, etc. — Objets de plastique industrielle décorative obtenus par procédés mécaniques, réductions. — Monnaies et médailles.

## CLASSE 11.

*Epreuves, appareils et procédés de la photographie.* — Photographie sur papier, sur verre, sur bois, sur étoffes, sur émail, etc. Gravures héliographiques, clichés photographiques, épreuves stéréoscopiques et stéréoscopes. — Epreuves obtenues par amplification. — Photochromie. — Instruments, appareils, matières premières et procédés de la photographie et matériel des ateliers du photographe.

## CLASSE 12.

*Instruments de musique.* — Instruments à vent, non métalliques, métalliques, à clavier. — Instruments à cordes pincées ou à archet: sans clavier, avec clavier; pianos. — Instruments à percussion ou à frottement. — Instruments automatiques. — Pièces détachées et objets du matériel des orchestres. — Cordes harmoniques.

## CLASSE 13.

*Médecine et chirurgie. Médecine vétérinaire.* — Matériel, instruments et appareils des travaux anatomiques, histologiques et bactériologiques. — Pièces d'anatomie normale et pathologique; préparations histologiques et bactériologiques. — Instruments d'exploration médicale, de chirurgie générale et spéciale, appareils de pansement, de prothèse plastique et mécanique; appareils herniaires, balnéatoires et hydrothérapeutiques; matériel, instruments et appareils de thérapeutiques spéciales, de l'art dentaire. — Appareils destinés aux infirmes, aux malades et aux aliénés. Objets accessoires du service médical, chirurgical et pharmaceutique dans les hôpitaux ou infirmeries. — Trousses et caisses d'instruments et de médicaments. Matériel de secours aux blessés sur les champs de bataille. Appareils de secours aux noyés et aux asphyxiés.

Matériel, instruments et appareils de la médecine vétérinaire.

## CLASSE 14.

*Instruments de précision.* — Appareils et instruments pour les arts de précision et l'enseignement des sciences. Instruments de géométrie appliquée, d'arpentage, de topographie, de géodésie, d'astronomie. — Appareils et instruments de mesure; verniers, vis micrométriques, machines à diviser, à calculer, etc.; balances. — Instruments de physique, de météorologie, d'optique usuelle, de laboratoires et d'observatoires. — Mesures et poids.

## GROUPE V

## Tissus. Vêtements et Accessoires.

## CLASSE 15.

*Soie et tissus de soie.* — Soies grèges et moulinées, fils de bourre de soie. — Tissus de soie unie pure, façonnée, brochée. — Etoffes de soie, de soie mélangée d'or, d'argent, de coton, de laine, de fil. — Tissus de bourre de soie unie ou mélangée. — Châles de soie pure ou mélangée. Matières et tissus divers équivalents des précédents.

## CLASSE 16.

*Dentelles, tulles, broderies et passementeries.* — Dentelles de soie, de laine, de poils de chèvre. Dentelles d'or et d'argent. Dentelles de fil ou de coton faites au fuseau, à l'aiguille ou à la mécanique. — Tulles de soie ou de coton, unis ou brochés. — Broderies d'or, d'argent, de soie. — Chasublerie. — Broderies au plumetis, au crochet, à la main. — Tapisseries ou autres ouvrages à la main. — Passementeries en fin et en faux, passementeries spéciales pour équipement militaire.

## CLASSE 17.

*Fils et tissus de coton, de lin, de chanvre.* — Cotons bruts et filés. — Tissus de coton, pur, uni, façonné et mélangé; velours de coton. — Rubannerie de coton, couvertures.

Lin, chanvre et autres fibres végétales filées. — Toiles et coutils, batiste; tissus de lin mélangés de coton ou de soie. — Tissus de fibres végétales diverses autres que le coton, le lin et le chanvre.

## CLASSE 18.

*Fils et tissus de laine peignée.* — Laines peignées, fils de laine peignée. — Mousseline, cache-

mire, mérinos, serge, etc. — Rubans et galons de laine pure ou mélangée. Tissus de poils purs ou mélangés. — Châles de laine pure ou mélangée. — Châles dits cachemires.

*Fils et tissus de laine cardée.* — Laine cardée, fils de laine cardée. — Draps et autres tissus de laine cardée, couvertures; feutres de laine ou poils pour tapis, chapeaux, chaussons. — Tissus de laine cardée, non foulée ou légèrement foulée, tartans, etc. — Velours de laine. — Matières et tissus divers équivalents des précédents.

## CLASSE 19.

*Vêtement et accessoires du vêtement.* — Habillement des deux sexes; habits d'homme, de femmes, d'enfants. — Chapellerie, coiffures des deux sexes, perruques et ouvrages en cheveux, fleurs artificielles et plumes. — Chaussures. — Parapluies, ombrelles, cannes, etc. Costumes populaires des diverses contrées. — Pelletteries et fourrures vraies ou fausses. — Travaux du naturaliste.

## CLASSE 20.

*Articles de bonneterie et lingerie.* — Bonneterie de coton, de fil, de laine, de cachemire, de soie ou bourre de soie. — Tissus élastiques, tricots. — Lingerie confectionnée, confections de flanelles et autres tissus de laine. — Accessoires du vêtement, corsets, cravates, gants, guêtres, jarretières, bretelles, boutons, etc.

## CLASSE 21.

*Parfumerie.* — Matières premières de la parfumerie; cosmétiques et pommades, huiles parfumées, extraits et eaux de senteur, vinaigres aromatiques, pâtes d'amandes, poudres, pastilles et sachets parfumés, parfums à brûler. Savons de toilette.

## GROUPE VI

## Mobilier et Accessoires.

## CLASSE 22.

*Bronzes d'art.* — Fontes d'art diverses, ferronnerie d'art, métaux repoussés.

## CLASSE 23.

*Meubles à bon-marché et meubles de luxe.* — Ouvrages du tapissier et du décorateur. — Objets de literie, de décoration et d'ameublement. — Pâtes moulées et objets de décoration de plâtre, de carton-pierre, papier moulé, etc., cadres, peintures et décors pour les services religieux. — Cheminées d'ameublement.

## CLASSE 24.

*Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement.* — Tapis de feutre, nattes, etc. — Tapis de caoutchouc, Gobelins, Beauvais.

Tissus d'ameublement de soie, de coton ou laine, unis ou façonnés, tissus de crin, crins végétaux, moleskines, cuirs de tenture et d'ameublement, toiles cirées, toiles métalliques d'ornement, écrans.

Papiers peints. — Stores peints ou imprimés.

## CLASSE 25.

*Appareils et procédés de chauffage et d'éclairage (électricité non comprise).* — Foyers, cheminées, poêles, calorifères et objets accessoires, fourneaux. — Appareils de chauffage au gaz, par circulation d'eau chaude, d'air chaud ou de vapeur. — Ventilation, dessiccation. — Appareils et objets accessoires de l'éclairage au gaz ou au moyen des huiles diverses, essences ou produits divers.

Accessoires de l'éclairage au gaz, allumettes et produits pour l'allumage des feux.

## CLASSE 26.

*Céramique.* — Porcelaines en tous genres, dures et tendres, faïences fines à couvertes colorées, faïences communes et autres poteries. — Biscuits de faïences, terres cuites. — Laves émaillées. — Briques et carreaux, grès, cérames. — Mosaïques et émaux industriels.

*Cristaux, verrerie et vitraux.* — Cristaux en tous genres, taillés, gravés, doubles, montés, etc. — Gobletterie ordinaire, verrerie commune et de bouteilles. — Verres à vitres et glaces. — Verres d'ornement et façonnés. — Cristaux d'optique. — Vitraux peints. — Miroirs, glaces à main, etc.

(A suivre.)

## PARTIE NON OFFICIELLE

## CHRONIQUE

Un homme d'esprit — il y en a tant à notre époque, que le nom de celui-là m'échappe, — a dit quelque part : Il ne faut pas juger les choses d'un temps avec les idées d'un autre.

Cette réflexion s'offre naturellement à la mémoire, si l'on s'avise de comparer le caractère effacé et modeste des expositions de la première moitié de ce siècle, avec l'aspect imposant et grandiose, que ces mêmes manifestations revêtent aujourd'hui.

Il y a moins de cent ans — en 1798 — la hardiesse de M. de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur, fût taxée de témérité, le jour où il décréta les expositions périodiques et — pour la première de ces expositions — la construction d'un « Palais » au Champ de Mars.

Le Palais fut édifié et trouvé superbe.

Pourtant, cette construction avait à peine l'importance d'un des nombreux magasins que Paris possède actuellement.

Le nombre des exposants en donne une idée exacte : on en compta 110, auxquels on attribua — après une durée de cinq jours d'exposition — 23 récompenses !

Il suffit de rapprocher cet embryon d'exposition, de ce qu'on a vu en 1867, en 1878, en 1889, et de se rappeler, que le nombre des exposants, de 50,000 à la première de ces dates, était de 75,000 à la seconde, pour se faire une idée du chemin parcouru.

Transportez — un instant — par la pensée, un des visiteurs attentifs de l'Exposition de 1798, dans un des immenses Palais — le mot n'a plus rien d'exagéré — élevés maintenant à grands frais, pour recevoir l'accumulation prodigieuse de tant de merveilles et de tant de chefs-d'œuvre : il se croira l'objet d'un rêve.

Prétendre — à l'heure actuelle — que les expositions ne répondent pas à un besoin économique des plus caractérisés, ce serait nier l'évidence, la lumière elle-même.

Faire grand est la caractéristique de notre époque qui — grâce à la vapeur et à l'électricité — dispose de puissants moyens d'action, dont elle entend tirer tout le parti possible.

M. Claret, concessionnaire général de l'Exposition de 1894, est bien décidé à « faire grand ». L'Exposition ne sera pas seulement digne de la ville de Lyon, elle sera digne d'elle-même : une œuvre d'enseignement réel, méthodique, complet, offrant — dans un ensemble étudié et raisonné — tous les éléments de comparaison qu'on a pu trouver dans les grandes expositions de Paris.

Par son étendue, sa disposition, son accès facile, sa proximité du centre de la ville, le Parc de la Tête-d'Or — en même temps qu'il offre l'emplacement le plus enviable au point de vue pittoresque — peut se prêter à toutes les exigences.

Sa végétation superbe, son beau lac autour duquel se profileront les mille détails suggestifs d'une exposition coloniale, ses pelouses, sur lesquelles une surface octogonale couvrant 40,000 mètres superficiels, formera le

bâtiment principal, alors que ça et là dans le Parc, de gracieux pavillons se prêteront aux expositions particulières, tel est le cadre merveilleusement préparé pour la lutte pacifique du travail, de l'industrie, des intérêts commerciaux qui constituent la vie même des nations.

Disons-le hautement, l'Exposition de Lyon, en 1894, ne sera pas seulement la préface brillante de celle de l'année 1900, elle sera aussi un défi véritable jeté à la paix armée qui — comme l'a fait remarquer M. Aynard, dans un rapport éloquent sur les faits économiques de l'année — paraît être maintenant la loi du travail chez les peuples européens, comme elle est la triste loi de leurs relations politiques.

## CHOSSES LYONNAISES

## Les Maisons à Lyon.

Sait-on combien il y a de maisons à Lyon ? 16.157 dont le total se décompose ainsi : 472 n'ayant qu'un rez-de-chaussée, 2.612 à un étage, 3.218 à deux étages, 4.067 à trois étages, et 5.788 à trois étages et au-dessus.

16.157 maisons, c'est peu pour loger une population de plus de 438.000 habitants. (Recensement de 1891.) Aussi est-il bon de dire qu'elles sont divisées en 124.520 appartements, et d'ajouter qu'il y a 4.287 logements servant de magasins, d'ateliers ou de boutiques.

Tous ces immeubles sont répartis entre 1.108 voies de communication dont voici le détail : 8 avenues, 11 boulevards, 17 cours, 35 impasses, 36 montées, 37 passages, 96 places, 19 ponts et passerelles, 7 ports, 30 quais, 722 rues et chemins.

De jour en jour, ces chiffres subissent d'ailleurs d'importantes augmentations.

Il suffit, pour s'en assurer, de parcourir les quartiers de la rive gauche du Rhône où semble surgir — comme par enchantement — une ville nouvelle.

Il y a cinquante ans, la Guillotière et les Brotteaux, ne comptaient guère plus de 30.000 habitants, ils en possèdent maintenant près de 200.000.

## Le Téléphone entre Lyon et Valence.

Le service régulier téléphonique entre Lyon et Valence fonctionne depuis le jeudi 16 février.

Les Lyonnais peuvent communiquer, pour le prix de 1 fr. les cinq minutes, avec les Valentinois.

## Ouvriers et Patrons.

Y a-t-il plus de patrons que d'ouvriers ? C'est là une question sociale que la statistique résout facilement.

A Lyon nous trouvons 75.447 patrons ou chefs d'exploitation dont 55.927 hommes et 40.110 employés et commis dont 26.043 hommes, et 74.963 ouvriers, journaliers, manœuvres, hommes de peine, etc.

Ces patrons, employés et ouvriers, ont avec eux des familles dont le total représente 157.516 personnes.

Le nombre des domestiques qui servent les deux premières classes s'élève à 26.920.

## Un Alcazar à Lyon.

Nous avons déjà parlé de la construction prochaine à Lyon, d'une salle dans le genre de l'ancien Alcazar.

Nous pouvons annoncer aujourd'hui que ce projet va se réaliser.

Dans un emplacement situé à proximité de l'avenue de Saxe et du cours Morand, va s'élever une vaste et belle salle de bal ; avec café-concert, salle pour les expositions artistiques, conférences, réunions, etc.

Ce vaste projet constituera pour notre ville une nouvelle attraction ; la création comportera comme aménagement toutes les innovations modernes.

## Notes sur le Palais principal

Après les magnificences de l'Exposition universelle de 1889, à Paris, magnificences qui se sont révélées surtout dans la construction métallique des bâtiments, où l'art de coubrer le fer et l'acier a été porté à un degré inconnu à ce jour, il serait difficile, à Lyon, en 1894, de faire une construction intéressante si l'on ne procédait d'un tout autre esprit dans la conception générale des choses.

C'est la conception du bâtiment principal de l'Exposition de Lyon en 1894 que brièvement, ici, nous voulons mettre en évidence.

Lyon a l'esprit essentiellement pratique ; il exige que tout effort aboutisse au succès.

Il était donc nécessaire, avec le budget limité de notre exposition, de réaliser une conception aussi économique que possible.

D'un autre côté, comme il est admis maintenant que toute exposition, pour réussir, doit avoir son « clou », il fallait rechercher autant que possible une solution originale et, tout au moins, concevoir un bâtiment général, de forme nouvelle ou inédite, de dimension imposante surtout, et répondant à l'idée pratique que l'on doit se faire d'une exposition à notre époque.

L'examen consciencieux de toutes les grandes expositions passées a permis de reconnaître que la forme la meilleure à donner à l'Exposition industrielle, quand l'emplacement le permet, est la forme circulaire, consacrée en 1867 à Paris, où la matière première placée au centre, et occupant un petit volume, se retrouvait à l'état de produit fabriqué, à la périphérie, sous un volume agrandi comme le bâtiment lui-même.

Chaque secteur devenait ainsi le feuillet de la grande encyclopédie représentée par l'exposition elle-même.

Ce rayonnement du centre à la circonférence, qui porte en lui l'idée de foyer, est celui qui caractérise la forme polygonale régulière ayant un centre d'où partent les rayons limitant toutes les natures de produits exposés, comme aussi les nationalités appelées à concourir.

L'emplacement que nous avons choisi dans le Parc de la Tête-d'Or, alors qu'il était impossible de trouver une surface où l'on ne rencontrât des arbres de valeur à détruire, est le seul qui permette la construction d'un bâtiment pouvant atteindre les 50.000 mètres de surface couverte qui nous sont imposés par notre cahier des charges.

C'est donc à la forme à foyer unique que nous nous sommes arrêtés pour construire à Lyon, en 1894, un type d'exposition industrielle, dont les produits seront méthodiquement classés et facilement étudiés, et où tous les exposants seront placés de la même façon, avec la certitude d'être tous visités par le public.

La forme éiptique adoptée à Paris en 1867 porte en elle un écueil à éviter, c'est la disposition curviligne des surfaces murales et des vitrines, coûteuses d'exécution, d'un aspect architectural douteux, et ne permettant pas l'exécution de transmissions mécaniques en ligne droite.

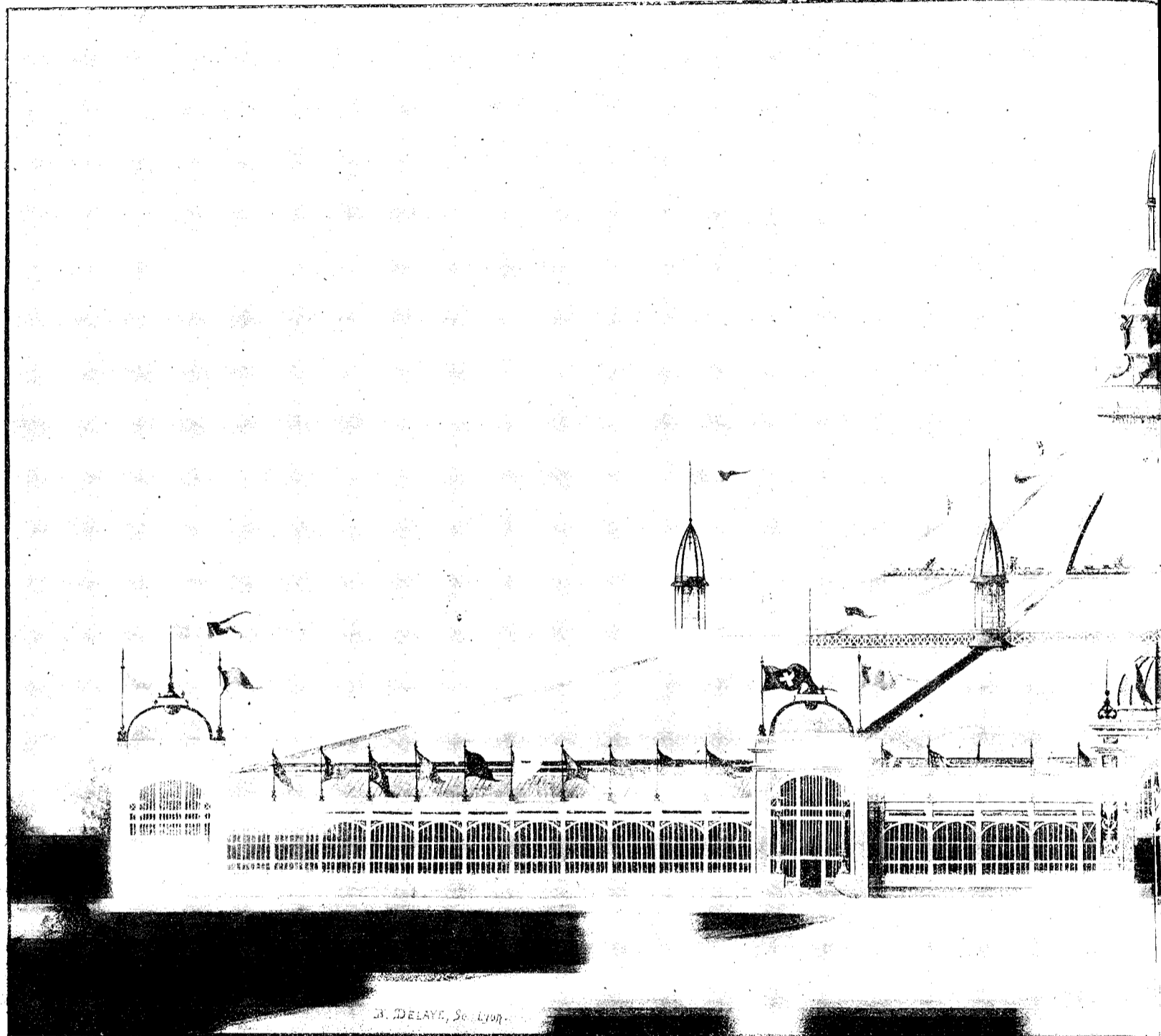
Nous avons adopté la forme polygonale ayant un centre de figure réalisant le rayonnement indispensable à tout bon classement des produits exposés, et permettant l'exécution des parois murales, ainsi que celles des vitrines et des transmissions de mouvement, suivant des éléments, plans et rectilignes.

Nous avons voulu de plus faire grand et abriter sous la même toiture, en les embrassant d'un seul coup d'œil, tous les produits industriels exposés, de façon à ce que le spectateur placé à la hauteur de 20 mètres sur le balcon du dôme central puisse lire, déroulée et vivante, l'industrie moderne étalée sur 45.000 mètres carrés de superficie, réalisant, sous l'aspect d'une salle unique au monde ayant 232 mètres de diamètre et faite de 8 fermes seulement, les plus belles arènes industrielles que le *Lugdunum* des Latins pouvait jamais espérer.

La grande galerie des machines, qui était bien la merveille de l'exposition en 1889, n'avait encore comme portée d'arbalétriers que la moitié du diamètre de notre polygone, de telle sorte que notre charpente, véritable dentelle métallique, plus élégante d'aspect, grâce à sa forme en arc et d'une conception toute différente, surpassera en hauteur et en dimensions la galerie dont il s'agit,

# Exposition Universelle, Internatio

## PALAIS



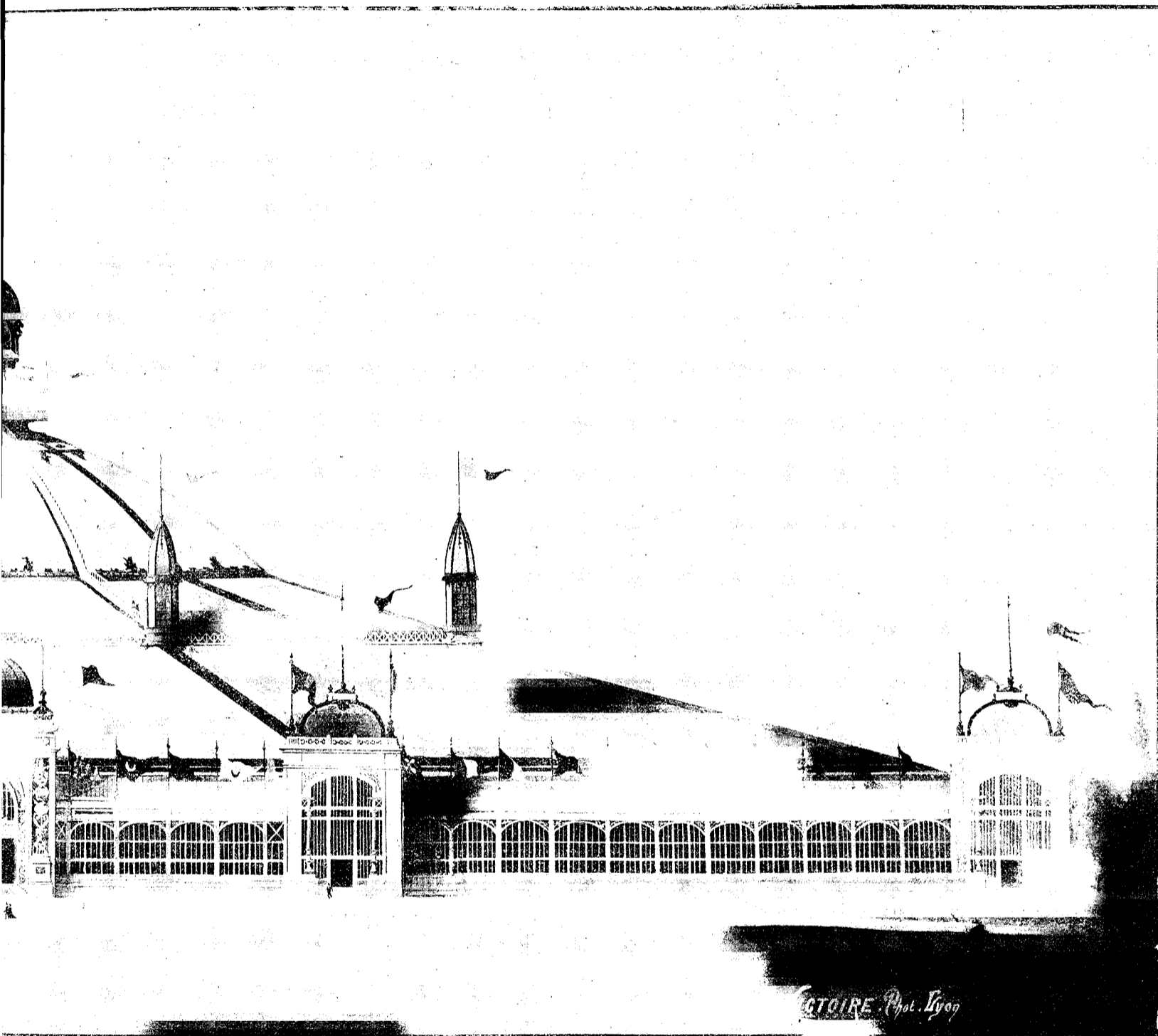
Le Palais principal de l'Exposition, qui couvre une surface

- Diamètre du polygone métallique . . . . .
- Promenoir extérieur couvert . . . . .
- Diamètre total . . . . .
- Hauteur intérieure du dôme central . . . . .
- Hauteur à la périphérie intérieure . . . . .
- Hauteur sous le promenoir extérieur . . . . .
- Hauteur du balcon promenoir central . . . . .
- Hauteur des ascenseurs hydrauliques du promenoir

*Le transport d'énergie électrique à distance est substitué à l'eau*

# ale et Coloniale de Lyon en 1894

## RINCIPAL



de 45,751 mètres carrés, a les dimensions suivantes :

.....	232 mètres.
.....	5 —
.....	242 —
.....	55 —
.....	14 —
.....	10 —
.....	20 —
.....	20 —

une transmission mécanique par arbre de couche sur colonnes.

considérée aujourd'hui comme une unité de grandeur et de hardiesse, difficile à surpasser économiquement.

Or il se trouve que, par nos calculs et notre prix de revient, nous réalisons notre véritable clou, en construction, avec 3 fois moins de métal par mètre carré couvert et 4 fois moins de dépense à l'unité superficielle, pour faire beaucoup plus grand d'aspect.

Il n'échappera à personne, après ce que nous venons de dire, que la forme polygonale est bien la forme véritablement classique de l'exposition industrielle bien comprise.

Elle est tout d'abord *architecturale* en ce que les côtés rectilignes du polygone permettent l'édification de façades aussi imposantes qu'on le voudra et que par leur diversité elles peuvent être appropriées à l'esprit et à la nationalité du secteur correspondant.

Le polygone régulier donne ensuite à la périphérie des parties rectilignes assez étendues pour satisfaire à toutes les exigences de la mécanique générale et des lignes de transmission de mouvement assez brisées pour ne pas engendrer la monotonie causée par l'emploi des longues galeries.

Ainsi que nous l'avons dit, la forme polygonale adoptée permet le classement méthodique des produits exposés, de telle sorte que le visiteur qui part du centre en se dirigeant vers la périphérie suit scientifiquement la transformation de la matière fabriquée et cela sans qu'il lui échappe, en cours de route, une transformation industrielle quelconque, comme aussi quand il parcourt une des galeries circulaires, il trouve toutes les matières ouvrées au même état de transformation.

La forme polygonale permet encore l'emploi de *balcons continus*, de disposition harmonieuse, de telle sorte qu'il est possible de réaliser facilement le *trottoir qui marche*, si nécessaire à la facile circulation du piéton dans les galeries d'une exposition.

Grâce encore à la forme polygonale avec centre élevé, on peut obtenir un *éclairage électrique* merveilleux alors que le dôme central devient le véritable réflecteur d'une lampe intensive, pouvant être placée à 50 mètres de sol, et réalisant, au moyen d'un foyer véritablement solaire, sans fatigue pour les yeux, l'éclairage le plus brillant que dans l'état de l'industrie électrique on puisse concevoir aujourd'hui.

A cet égard, l'Exposition de Lyon doit être surtout l'exposition de l'électricité, c'est pourquoi la forme circulaire du Palais principal sera si appréciée des électriciens comme aussi les applications multiples de la locomotion électrique sur plans inclinés, par promenoir qui marche, sur câbles ascensionnels au sommet du dôme, achèveront de les séduire.

Enfin la *ventilation* sera des plus certaines et des plus faciles, l'air nouveau arrivant par la périphérie, alors que l'air vicié s'écoulera par la partie centrale du dôme transformé en véritable cheminée d'appel pouvant atteindre 60 mètres de hauteur et capable d'évacuer le volume d'air que l'on voudra.

Pour conclure, la forme polygonale que nous consacrons donnera une animation considérable au centre de l'édifice, en ce que cette partie de la construction sera grandiose d'aspect, ainsi qu'un lieu de repos et d'amusement, lieu que le visiteur atteindra sans fatigue, pour se distraire, s'orienter et se retrouver, sans jamais avoir à parcourir plus de cent mètres pour cela.

## État des Travaux

La grande pelouse sur laquelle doit être édifié le Palais principal est déjà livrée aux entrepreneurs.

Trois cents ouvriers ont été embauchés et dirigés sur les chantiers.

Un chemin de fer à voie normale, soudé à la gare des Brotteaux (réseau du P.-L.-M.), transportera à pied d'œuvre tous les matériaux nécessaires, évitant ainsi de grands frais de transport et une perte de temps plus grande encore.

On compte que la pose de la première pierre pourra se faire courant avril.

Ne pourrait-on pas faire des démarches pour obtenir que M. le Ministre des travaux publics vienne, en personne, présider à l'inauguration officielle des travaux ?

## ÉCHOS

### La Vitesse des trains en France et à l'étranger.

Nous empruntons à l'*Avenir des Chemins de fer* :

En France, la ligne de l'Ouest parcourt 1 kilomètre en 1 minute 4 secondes; la ligne du Midi, 1 kilomètre en 55 secondes; la ligne du Nord en 53; la ligne de Lyon en 53; la ligne d'Orléans en 50 secondes.

On voit que, dans la pratique, une vitesse moyenne d'un kilomètre est facilement obtenue sur les chemins de fer français.

En prenant toujours le kilomètre pour base, on constate que cette distance est parcourue :

- De Londres à Liverpool en 57 secondes;
- à Edimbourg en 55 secondes;
- à Manchester en 55 secondes;
- à Birmingham en 54 secondes.

Ces chiffres sont suffisants pour prouver que la vitesse des trains-express en Angleterre n'est pas supérieure à la vitesse obtenue sur les chemins de fer français.

Une seule ligne peut rivaliser avec notre ligne d'Orléans, c'est celle de Berlin à Magdebourg, dont la vitesse kilométrique est de 50 secondes.

Quant aux autres lignes allemandes, elles sont de beaucoup inférieures aux chemins de fer anglais. Un kilomètre est parcouru :

- De Berlin à Kustin en 1 minute 11 secondes;
- De Francfort à Mayence en 1 minute 8 secondes;

De Cologne à Bonn en 1 minute 8 secondes;

De Vienne à Brunen en 1 minute 8 secondes;

De Saint-Petersbourg à Moscou, la vitesse kilométrique est de 1 minute 30 secondes, et de Moscou à Nijni-Novgorod de 1 minute 30 secondes.

### Statistique des journaux.

Le pays d'Europe qui est au premier rang par le nombre des périodiques qu'il édite est l'Allemagne (5,500, dont 800 quotidiens); puis viennent l'Angleterre (3,000, dont 809 quotidiens); la France (2,849, dont 700 quotidiens); l'Autriche-Hongrie (1,200, dont 150 quotidiens); l'Espagne (850, dont un tiers périodiques); la Russie (800), la Suisse (450), etc.

Le total des journaux imprimés en Europe est de 20,000. L'Asie compte 3,000 publications périodiques, dont la plupart paraissent au Japon et dans les Indes anglaises. Il s'en publie 200 en Afrique.

La presse européenne reste bien en arrière de celle d'Amérique. Les Etats-Unis donnent le jour à 12,500 journaux; le Canada à 700. C'est aussi le nombre des périodiques australiens.

Il paraît, d'après les calculs de la statistique, qu'il existerait un journal pour 82,600 individus.

### Le Domaine coloniale.

Voici la nomenclature des colonies françaises, l'état de leur population et de leur superficie.

	Populations	Superficie kil. carrés
<b>Asie</b>		
Tonkin, Annam, Cambodge, Cochinchine	18.000.000	510.000
Inde	275.000	508
<b>Afrique</b>		
Réunion	180.000	2 500
Sainte-Marie	8.000	165
Diégo	3.000	En dis.
Nossi-Bé	11.000	293
Mayotte	10.000	336
Comores	53.400	1.766
Obock	22.000	10.080
Sénégal et dépendances	3.000.000	805.000
Congo et Gabon	"	600 000
<b>Amérique</b>		
Martinique	170.000	988
Guadeloupe et dépendances	180.000	1.870
Guyane	26.500	121.000
Saint-Pierre et Miquelon	6.300	225
<b>Océanie</b>		
Taïti et dépendances	26.500	4.200
Calédonie et dépendances	57.000	20.000
Wallis	3.500	"
Futuna	"	"
Nouvelles-Hébrides (protectorat mixte)	64.000	13.000

En ajoutant à cette nomenclature, nos récentes conquêtes au Dahomey, on pourra se rendre compte de l'importance grandissante de notre domaine coloniale.

### Congrès des sociétés savantes.

Les réunions du congrès des sociétés savantes de Paris et des départements auront lieu les 4, 5, 6 et 7 avril 1893 à la Sorbonne. Le 8 avril, à 2 heures, la séance sera présidée par M. le ministre de l'instruction publique dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Plusieurs professeurs lyonnais doivent participer aux travaux de ce congrès.

### Le doyen des consuls en France.

Une touchante manifestation a eu lieu lundi à Rouen, en l'honneur du doyen des consuls étrangers en France, M. Herlofsen, consul de Suède et Norvège en France depuis plus de cinquante ans.

A l'occasion de la récente nomination de M. Herlofsen au grade de chevalier de la Légion d'honneur tous les membres du corps consulaire ont offert à leur vieux doyen, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, un superbe bronze de Van der Straeten.

### Exposition à Barcelone en 1898.

Il vient de se constituer à Barcelone un comité d'initiative pour l'organisation d'une Exposition universelle en 1898. C'est la seconde Exposition universelle qui se produira dans cette ville : la première eut lieu en 1888.

### Le tour du monde en 64 jours.

D'après les calculs des journaux américains, on est à même, à l'heure actuelle, d'effectuer le tour du monde en soixante-quatre jours de Londres par New-York, le chemin de fer du Canada, Yokohama, Shanghai, Hong-Kong, Singapoor, Colombo, Aden et Brindisi.

### Exposition militaire allemande.

Le gouvernement allemand s'occupe sérieusement du projet d'organiser pour le mois de mars de l'année prochaine une Exposition militaire universelle. Chaque Etat qui y participera devra envoyer un bataillon d'élite de chaque arme. Ces troupes manœuvreront sur un vaste terrain près de Berlin. Il y aura des prix pour la tenue, pour le tir et pour les évolutions.

### Vélocipèdes et pianos.

La Chambre — on le sait — vient de voter coup sur coup, dans l'espace d'une semaine, deux impôts nouveaux de 10 francs, l'un sur les vélocipèdes, l'autre sur les pianos.

On compte qu'il y a en France environ six cent mille vélocipèdes, d'où 6 millions pour le Trésor.

On estime que le nombre des pianos est à peu près le même.

De là, dans l'ensemble de ces deux nouveaux impôts, 12 millions de plus, par année, pour la caisse de l'Etat.

## REVUE DES SPECTACLES

### Grand-Théâtre.

La première représentation de *Werther* a été donnée vendredi soir devant une affluence énorme de spectateurs.

L'idylle bourgeoise de Goethe — avec la poésie à la fois vague et durable qui s'attache au souvenir de la douce Charlotte et de l'infortuné Werther — convenait à l'inspiration gracieusement passionnée, à la mélodie élégante et sincère de M. Massenet.

Le Maître a mis, dans cette partition, toute sa grâce. Dans l'invocation de Werther, le duo du 3<sup>e</sup> acte entre Charlotte et Werther, et le grand intermède orchestral du 4<sup>e</sup> tableau, il atteint positivement au lyrisme.

Peut-être peut-on lui reprocher — et cela a déjà été fait — un parti-pris de sobriété, malgré leur netteté harmonique, leur vive coloration, certains passages ont quelque chose d'inachevé.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail du livret, disons seulement que Werther a été monté avec le plus grand soin par la direction de notre Grand-Théâtre et que l'impression produite — tant par l'interprétation que par la mise en scène — a été profonde.

M. Dupuy a composé le personnage de Werther avec un talent et une conscience également remarquables. M<sup>me</sup> Fiérens a mis sa voix généreuse, ses admirables qualités de tragédienne lyrique, au service de la vertueuse Charlotte.

M<sup>me</sup> Doux (*Sophie*) a parfaitement égrené les couplets du second acte, et M. Mondaud a tiré un excellent parti du rôle sacrifié d'Albert.

Les décors — peints par Le Goff — ne laissent

rien à désirer : la maison du Bailli — au 1<sup>er</sup> acte — est fraîche et coquette ; au 4<sup>e</sup> acte, la cité de Wetzlar avec sa cathédrale et ses maisons aux fenêtres illuminées, dans un paysage de neige, offre un mélange très suggestif de vérité et de vision.

L'orchestre a fourni une exécution — en tous points, — irréprochable : nos félicitations à son habile chef, M. Luigini.

**Théâtre des Célestins.**

La troupe Frédéric Achard a donné cette semaine deux représentations du joyeux vaudeville en 3 actes du Palais-Royal : *le Système Ribadier*, de MM. G. Feydeau et Hennequin.

Dans les premiers jours de mars, Sarah Bernhardt donnera, sur la même scène, une série de représentations : *la Tosca*, *Cléopâtre* et *la Dame aux Camélias*.

**Casino des Arts.**

Le Casino réalise le maximum de ses recettes avec *Casino-Revue*, à sa dernière semaine de représentation. Chaque soir les interprètes sont l'objet de nombreux rappels.

**Scala-Bouffes.**

A la Scala, fêtes artistiques avec le concours de M. Mévisto. Nous avons prédit à l'excellent artiste un succès sans précédent, nous ne nous étions pas trompés. Mévisto a, dès son début, empoigné les spectateurs par le réalisme de son talent si personnel.

Représentations par toute la troupe et début de miss Ab-dal-Ah, la chanteuse moulin à vent.

**Cirque Nancy.**

Le succès de la pantomime *les Français au Dahomey* est aujourd'hui un fait accompli et il est aussi complet que mérité.

Il y a à côté de cela une attraction étrange bien faite pour augmenter l'attrait du spectacle, c'est M. Rivalli, le prince du feu.

Cet homme extraordinaire a trouvé le moyen, sans douleur apparente, de se passer des barres de fer rougies, sous l'œil des spectateurs, sur les bras, les jambes et les pieds nus, même sur la langue, et il termine ses expériences par la plus concluante.

On apporte au milieu de la piste une cabane en fer, garnie de matières combustibles et de pièces d'artifices ; si s'y enferme, on l'allume et il reste là pendant toute la combustion enveloppé de flammes de toutes parts.

**Folies-Bergère.**

Les jeudis, de 8 à 11 heures, grande séance de patinage avec orchestre. Tous les jours, de 5 à 6 heures, patinage. Professeur, Marius.

**Théâtre Crassé.**

(Cours du Midi, côté Rhône.)

Tous les jours, à 3 heures, 4 heures 1/2 et 8 heures, *la Passion*, en douze tableaux.

**Ménagerie Bidet.**

(Cours du Midi, côté Rhône.)

Tous les jours, représentations : à 3 heures 1/2 et 8 heures 1/2 du soir. Dimanches et fêtes, à 3 heures, 5 heures et 8 heures 1/2. Exhibitions nouvelles, repas des fauves.

**REVUE FINANCIÈRE**

Paris, le 20 Février 1893.

La Bourse, déjà orientée à la hausse, reçoit de l'activité des places étrangères une vive et nouvelle impulsion. Le 3 % s'inscrit à 98.70 ; le 4 1/2 à 106.15.

La rente Italienne est en progrès marqué à 92.90.

Le Crédit foncier s'échange à 1005. La Banque de Paris continue à monter à 647. La Société générale est très ferme à 475 ; le Crédit Lyonnais à 777 ; le Comptoir national d'escompte à 500.

Les obligations 3 % Immeubles de France ont des demandes à 387.50 ex-coupon de 3.75.

La part des soufres Romains est bien tenue à 220 ; la hausse est toute indiquée par la progression de la production minière.

Les obligations Eaux minérales de Montchanson, remboursables à 300 fr. et rapportant 15 fr., valent

275. Le prochain coupon semestriel de 7.50 sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> avril à la Caisse de l'Hôtel de Ville, 15, rue de Rivoli à Paris.

Le 22 courant sera close la souscription aux 6000 obligations de 500 fr. de la compagnie des Tramways à vapeur du Jura. On verse 125 fr. en souscrivant et 375 à la répartition. Un intérêt minimum de 4.25 % est garanti aux actionnaires par l'Etat et le département.

Les Chemins économiques sont à 421 fr.

**Ch. Heyman et C<sup>ie</sup>**  
10, rue du 4 septembre, PARIS.



**Le Passe-Temps**

JOURNAL LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE  
14, rue Confort, 14

Sommaire du dernier numéro.

M. Dechesne, La Rédaction. — Causerie, Lucien. — Echos artistiques, P. B. — Nos Théâtres, X. — Libre Chronique, Franc-Sillon. — Ainsi soit-il (sonnet), J. Troccon. — Chronique parisienne, H. Coutant. — Montpellier, Guilo. — Baiser clandestin (sonnet), G. Monavon. — Serment d'ivrogne, Jean d'Arcil. — Un sonnet de Sarrazin, J. Sarrazin. — Bulletin financier, X.

**La Revue du Foyer**

LITTÉRATURE — ARTS — SCIENCES  
14, rue Confort, 14

Sommaire du dernier numéro.

La Flotte auxiliaire, Colonel Serval. — L'Eglise et les Campagnes au moyen âge, Jean Balva. — L'empereur Guillaume II à la chasse, G. Labadie-Lagrave. — Les Bleus : Scènes de la vie de caserne, Henri Allais. — Un Royaume polynésien : Iles Hawaï, A. Lector. — Dona Sacramento (roman), Aimé Giron. — Histoire de Bibliothécaire, nouvelle (suite), Henri de Bornier, de l'Académie française. — Les premiers caractères d'imprimerie, Jean Dumont. — Choses et autres : Un curieux Stradivarius. — L'insensibilité par le froid. — Les parasites de la Mouche. — L'origine de la poignée de main. — Pour conserver le cuir. — L'intelligence et l'estomac, Un Curieux. — Récréations du Foyer, Solutions des Récréations du n° 14, Petite correspondance, Nemo. — Chronique financière. Petite poste financière, J. Jaillard.

**CHABLY** APÉRITIF DIGESTIF  
au Kina Calissaya et Vins Français  
VENTE EN GROS  
C. DESPLACE  
LYON

**AUX DEUX PASSAGES**

Actuellement, grande Mise en Vente de

**BLANC, TOILES, RIDEAUX**

Linge confectionné, Lingerie  
Chemiserie, Bonneterie, Cotonnades  
Tapis, Étoffes pour Ameublements

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

**MALADIES NERVEUSES**  
Paralysies diverses  
AFFECTIONS chroniques  
11<sup>ème</sup> ANNÉE  
**Villa de Santé et de Convalescence**  
du D<sup>o</sup>ur COURJON  
à MEYZIEU (Isère).  
S'adr. 14, r. de la Barre, Lyon  
Lundi, Mercredi, Samedi, 3 à 5 h.

**JAMBONS COLEMAN**  
MARQUE "GENUINE"  
EXIGER LA MARQUE "GENUINE"  
4 MÉDAILLES D'OR  
3 GDS DIPLÔMES D'HONNEUR

**CACHETS RUSSES**  
Formule des Hôpitaux de St-Petersbourg  
CONTRE LA GRIPPE ET L'INFLUENZA  
Employé avec succès comme préservatif.  
Prix 3 fr. franco par poste avec l'instruction.  
Dépositaire Général - France  
CLARON, PHARMACIEN, LYON

**A LA GRANDE MAISON**  
SUCCURSALE DE LYON  
4, Place des Jacobins  
(ENTRÉE SOUS LA VERANDA)

**HABILLEMENTS**

CHAPELLERIE, LINGERIE  
BONNETERIE

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

**VÊTEMENTS SUR MESURE**

MÉDAILLE D'OR

Paris 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

**V. VERMOREL**

à Villefranche (Rhône)

**SULFURE DE CARBONE**

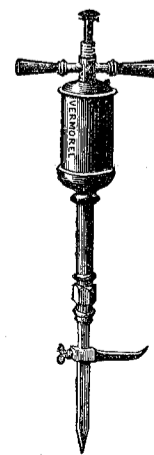
Pals injecteurs  
PERFECTIONNÉS

MATÉRIEL DE SULFURAGES  
COMPLET

**ALAMBICS**

Nouveau Système

TARIF FRANCO



## BUREAU DES BREVETS D'INVENTION

FRANÇAIS et ÉTRANGERS — Créé en 1856  
66, Avenue de Saxe (cours Morand) LYON

Obtention, Vente et exploitation des Brevets.  
Dépôts de Marques de Fabrique et de Commerce,  
Modèles et Dessins industriels, etc.  
Consultations en matière de Contrefaçon, Validité,  
Antériorités, etc.

ENVOI DE TARIFS ET RENSEIGNEMENTS

## LÉPINETTE & RABILLOUD

INGÉNIEURS-CONSEILS



LE  
VIN D'OR

*Apéritif*

A BASE DE QUINQUINA  
MEILLEUR QUE TOUS LES MADÈRE

*Louis Ferber & Fils*

LYON

# GRAND HOTEL DE LYON

16, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 16, en face la Bourse

FABRIQUE D'APPAREILS POUR L'EMPLOI DU GAZ

CH. ANDRÉ & C<sup>ie</sup>, B<sup>tes</sup> S. G. D. G.

LYON, 58, rue Franklin — 23, avenue Parmentier, PARIS

MODÈLES PERFECTIONNÉS ET ENTIÈREMENT NOUVEAUX

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE SALLES A BAINS

Cheminées, Calorifères, Réchauds, Rôtissoires, Cuisinières, etc.

BRULEUR ECONOMIQUE breveté s. g. d. g. — Ce brûleur n'exige aucun entretien.  
Il n'a jamais besoin d'être nettoyé et se ferme automatiquement.

EXPOSITION DE LYON, 1894

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, l'AGENCE MEJEAN, 6, place des Terreaux, à Lyon, vient d'organiser un service spécial pour représenter les exposants que l'éloignement et le manque de temps et de frais les retiennent dans leurs foyers. Envoi gratis des conditions (tiré p<sup>r</sup> rép.). Le nombre de places étant limité, il est urgent de se hâter.

## GRAND HALL LYONNAIS

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS

9, r. de la République et 15, r. Bât-d'Argent, Lyon

BROSSARD ET CHARPAIL, DIRECTEURS

### EXPOSITION PERMANENTE — ENTRÉE LIBRE

Produits commerciaux, industriels et artistiques.  
Dépôts et représentation des produits exposés.  
Publicité en tous genres. — Publicité dans les journaux.  
Tableaux. — Réclames. — Distribution de prospectus.  
Annonces peintes.

**LYON**

MAISON FONDÉE EN 1780

CHOCOLATS  
CACAO

VINS FINS  
Vins Ordinaires

## ISAAC GASATI

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE

12, rue du Bât-d'Argent, 8, rue de la République

MAGASIN DE VENTE : 11, rue Mulet

Fine Champagne  
COGNAC

CAFÉS  
THÉS

ENTREPOTS  
32, quai de Serin

## AU COLOSSE DE RHODES

Maison HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté — LYON

### FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges  
Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles  
usuels et de style

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

## G<sup>d</sup> Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE



## M<sup>ON</sup> F. GUILLOT

Fabrique d'Appareils et Fournitures Générales pour Photographie  
Peinture et Dessin. — LYON, 1, rue des Capucins

met en vente, à l'occasion du Nouvel An, un grand choix d'appareils  
complets avec produits, depuis 9 fr. 60. La Maison sera transférée à  
la fin janvier rue Romarin, 33 (Terreaux). Un atelier de pose avec  
laboratoire est installé spécialement pour M<sup>M</sup>. les amateurs et photo-  
graphes. On se charge de tous travaux photographiques.

Leçons gratuites. — Envoi franco du Prix Courant sur demande

### SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer  
forgé et fer Eloyé, Serres,  
Bâches, Châssis, Kiosques,  
Marquises, Vérandas, Ponts,  
Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,  
Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Monecy, LYON

LE  
**NIL**

Papier à Cigarettes

PUR FIL

DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC

Cahiers à 5, 10 et 20 c.

NIL CARTONNÉ (fabricat. spéc.)  
200 feuilles 10 c.

### Entrepôts & Magasins Internationaux de Vélocipèdes

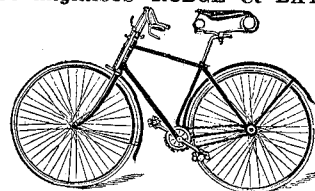
Emile DOUÉ

LYON — 7, Place de la Charité, 7 — LYON

AGENCE RÉGIONALE

des Fabriques anglaises RUDGE et BAYLISS THOMAS

Toutes  
les marques  
de  
Machines  
anglaises



Toutes  
les marques  
de  
Machines  
françaises

VALISES - PORTE-BAGAGES - CORNETS D'APPEL

DEMANDE de bons Agents-Correspondants pour le Rhône, l'Ain,  
la Drôme, le Gard, l'Isère, le Jura, la Loire, Saône-et-Loire, Haute-Savoie  
et Vaucluse.

# AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

1767. — Imp. L. Delaroche, place de la Charité, Lyon.